



CHARGE DE L'ANIMATION TERRITORIALE EN SANTE

(H/F)

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA FONCTION

La Guyane, 2ème plus vaste région de France, est un territoire possédant de très forts leviers de développement. Les problématiques et enjeux liés à la pyramide des âges en évolution constante, à la densité hétérogène en font un territoire où les politiques de santé prennent tout leur sens.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guyane est un établissement public administratif de l'Etat créé le 1er avril 2010, doté de la personnalité civile et d'une autonomie financière.

L'ARS définit et implante les politiques de santé en région, régule l'offre sanitaire médico-sociale, garantit la veille et la sécurité sanitaire et contribue avec l'Assurance Maladie à la gestion du risque assurantiel.

L'établissement est composé de 75 collaborateurs répartis en 6 directions : direction de la santé publique (DSP), direction de l'offre de soins (DOS), direction de l'autonomie (DA), direction des services comptables et financiers, cabinet et, secrétariat général.

La direction de la santé publique (DSP) de l'ARS Guyane est composée de trois services comptant environ 30 agents: le service prévention et promotion de la santé, le service de veille et sécurité sanitaire et le service santé environnement. Elle couvre donc de nombreux champs de la santé publique au bénéfice des populations de Guyane. Nombreux sont les dossiers transversaux et thématiques à être pilotés par la DSP impliquant une forte interaction avec les autres directions métier de l'ARS.

La Guyane offre aux professionnels de la santé publique un réseau de partenaires dynamiques, et des interactions riches avec les professionnels de santé mais aussi le monde associatif et scientifique.

Les défis à relever sont nombreux et inhabituels dans le paysage administratif français: une population à la composition ethnique et culturelle très hétérogène; l'isolement et l'éloignement de partie des habitants, ainsi que les fortes inégalités socio-économiques, qui représentent autant d'obstacles à l'accès aux soins et à la prévention; une épidémiologie en pleine transition, caractérisée à la fois par un poids croissant pour les pathologies cardiovasculaires et les cancers, mais tout aussi bien par des phénomènes épidémiques liés aux maladies tropicales et affections liées à la précarité.

Dans ce contexte riche et dynamique les professionnels de la santé publique rejoignant notre équipe seront amenés à contribuer avec leurs compétences techniques, relationnelles et en gestion de projet/programme, au pilotage et à l'animation des politiques de santé publique au bénéfice de la santé des gyanais et des gyanaises.

MISSIONS CLES

Au sein de la Direction Santé Publique, sous l'autorité hiérarchique du responsable du service prévention et promotion de la santé, il/elle assure les missions suivantes :

- Mobiliser l'ensemble des ressources du territoire et favoriser le repérage des bonnes pratiques et les échanges d'expériences, pour inscrire la santé dans un projet global de développement du territoire.
- Suivre et mettre en œuvre les objectifs du programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), des contrats locaux de santé, des contrats de villes

ACTIVITES PRINCIPALES

A. Créer une dynamique partenariale entre les villes en lien avec le CRPV (centre de ressource politique de la ville) :

- Mettre à profit le retour d'expérience,
- Mettre en place des indicateurs communs.

B. Assurer une cohérence entre la politique régionale de santé et les villes :

- Réfléchir sur des problématiques communes,
- Suivre les actions à visées régionales et les contrats de villes,
- Assurer une meilleure diffusion d'information entre les partenaires du territoire,
- Faire remonter les travaux réalisés en Guyane au niveau national,
- Communiquer sur les actions innovantes et reproductibles,
- Contribuer aux démarches locales en santé (contrat locaux de santé).

C. Accompagner la structuration de la promotion de la santé au niveau régional :

- Organiser et formaliser des temps d'échanges avec le secteur associatif,
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'appel à projet « prévention »,
- Préparer des dossiers pour le passage en commission de sélection de projets,

D. Animer les réunions de travail du PRAPS et du comité de veille régional pour l'accès aux soins et aux droits :

- Organiser les réunions du comité de veille et rendre compte des échanges,
- Communiquer en interne sur les propositions et conclusions de ce comité,
- Assurer le suivi des projets et actions prévues dans le cadre du PRAPS.

SPECIFICITES DU POSTE, CONTRAINTES

Encadrement : non

Être en capacité d'interagir avec une grande variété d'acteurs

Au sein de l'ARS :

- La Direction Générale
- Les référents thématiques en charge des dossiers relatifs aux actions de prévention et promotion de la santé
- Les agents de toutes les autres directions en tant que de besoin

En dehors de l'ARS :

- Les associations intervenant dans ce domaine

- Les hôpitaux
- Les entreprises privées
- Les établissements scolaires
- Collectivités territoriales
- Les services des ministères de tutelle

Une mobilité vers les territoires isolés, l'ouest et l'est guyanais est demandée

PROFIL RECHERCHE

Agent titulaire de catégorie A ou agent contractuel titulaire d'un niveau I de l'éducation nationale disposant d'une expérience confirmée dans le domaine.

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique et aux contractuels

POUR EN SAVOIR PLUS

Solène WIEDNER-PAPIN, directrice de la DSP solene.wiedner-papin@ars.sante.fr,

Johannel SMOCK, responsable des ressources humaines johannel.smock@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par voie électronique à : ars-guyane-ressources-humaines@ars.sante.fr

Poste à pourvoir au plus tôt.

REFERENCES

Référence : **SAN-20-A (UCANSS 0502)**

Famille professionnelle : SANTE

Emploi-type : **CHARGE(E) DE PROGRAMMES DE SANTE**

Catégorie d'emploi : A, Groupe RIFSEEP : 3